

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Vieux Montrouge du mercredi 28 février 2024 de 18h40 à 21h20

Présents :

Membres de droit : Madame Marie COLAVITA, Présidente du comité de quartier. Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-Président du comité de quartier. Madame Adeline TANON-DAGOUE, représentante de l'association du quartier. Madame Clémentine COLLINET, représentante des commerçants du quartier.

Invité : Monsieur Le Maire, Etienne LENGEREAU.

Membres du collège des habitants : Monsieur Rémy GAVALDA, Monsieur Lorenzo QUARANTA, Monsieur Igor GAY, Monsieur Olivier COLE, Monsieur Christian TOURNEUR, Monsieur Jean-Marc LAFONT, Monsieur Joseph PECORARO, Monsieur Bernard HOUSSIN BRILLAS, Madame Nadia CLEITMAN, Madame Dominique DA SILVA, Madame Dounia TIR-MOLIERE, Madame Fabienne de BEAUFORT, Monsieur Frédéric MACIAS, Madame Lana KNAPP, Monsieur Hugues BILLARD, Madame Julia DENIS, Madame Nagette PAVAN ZRIDETTE, Monsieur Frédéric MENGUY, Madame Estelle VERET-ATTIAS, Madame Candice BERGDOLL, Madame Clémentine RICOUR, Monsieur Marcel TRUNDE.

Excusés :

Membres de droit : Monsieur Antoine IMBAULT, représentant des entrepreneurs.

Membres du collège des habitants : Madame Jala KEBBE, Madame Eloukou ANOH et Madame Véronique THOMAS.

Absents :

Aucun

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Présentation de l'ensemble des membres du comité et des représentants du Pôle démocratie participative.
- II. Rôle et missions du Comité de quartier et présentation de la charte.
- III. Modalités de fonctionnement des réunions du comité de quartier (prise de parole, temps de parole, mode de décision ...).
- IV. Présentation des projets sur le quartier
- V. Remarques et questions diverses.

Présentation de l'ensemble des membres du comité et des représentants du Pôle démocratie participative :

Monsieur le Maire, présent pour la première réunion, Madame Marie COLAVITA, Présidente du comité de quartier et Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice président, remercient les membres du comité de quartier de leur présence et proposent de faire

un tour de table pour que chacun se présente. Éléments attendus : Nom, prénom / depuis quand êtes-vous installés à Montrouge ? Motivations ?

Introduction par Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge

Pourquoi avoir mis en place les comités de quartier : des instances de démocratie participative ?

Placer les Montrougiens au cœur des projets qui les concernent, échanger avec eux pour faire émerger des idées nouvelles et ambitieuses, co-construire la Ville de demain. C'est l'objectif que s'est fixé la Municipalité, depuis 2017, en insufflant une dynamique nouvelle à la Démocratie Participative.

La démocratie participative complète et enrichit l'exercice de la démocratie représentative. Associer les habitants aux décisions et choix de la Ville de Montrouge permet de répondre au mieux aux attentes des citoyens et doit permettre d'assurer l'intérêt général.

Plusieurs dispositifs de **Démocratie participative** sont mis en place par la Ville :

- Consultations et concertations,
- Réunions publiques,
- Balades urbaines,
- Budgets Participatifs,
- Comités de quartier,
- Conseil Municipal des Enfants,
- Comité consultatif des Jeunes

Les comités, qu'est-ce que c'est ?

Les Comités de quartier sont des instances de démocratie participative qui visent à améliorer la vie d'un quartier par :

- L'identification de besoins et problématiques propres au quartier
- La réflexion autour de solutions et projets de quartier.

Pour cela le Comité de quartier échange lors de réunions dans un véritable exercice de démocratie participative : il propose, il donne son avis, il contribue aux actions qui favorisent la participation citoyenne à la vie du quartier

Composition des Comités de quartier :

Montrouge est composée de **6 quartiers** (Portes de Montrouge, Vieux Montrouge, Montrouge Est, Ferry-Buffalo, Plein Sud et Jean Jaurès). Il existe un Comité par quartier.

Chaque comité de quartier est constitué de **5 membres de droit** :

- 2 élu(e)s du Conseil Municipal (Président et Vice-président du Comité de Quartier).
- Un représentant de l'association de quartier.
- Un représentant des commerçants du quartier.
- Un représentant des entrepreneurs du quartier.

Et d'un **collège d'habitants** composé de 5 (minimum) à 25 (maximum) Montrougiens majeurs volontaires.³

277 candidatures ont été déposées soit sur le site de la Ville, soit par bulletin papier auprès du Pôle Démocratie Participative. C'est plus qu'il y a 3 ans. Tous les quartiers ont comptabilisé plus de 25 candidatures ce qui a donné lieu à un tirage au sort le 22 janvier 2024.

Présentation des projets sur le quartier par Monsieur le Maire :

Pour commencer, Monsieur le Maire présente les grandes problématiques auxquelles la Ville de Montrouge doit répondre et les orientations suivies pour les années à venir :

- **La végétalisation** : Montrouge s'étend sur une superficie de 2km² ce qui rend difficile la création de nouveaux espaces verts. Pourtant, la végétalisation de la Ville est la priorité des Montrougiennes et des Montrougiens. Aussi, la Mairie rachète du foncier pour détruire des immeubles et construire des espaces verts à la place (ex : 127 av. de la République / 47-49 av de la République / 80 av. Verdier). Elle végétalise également l'ensemble de ses espaces publics lors des grands projets de réaménagement (ex : 80 arbres plantés rue de la Vanne, 200 arbres plantés quartier Péri-Ginoux-Gautier, etc.)

- **Le logement** : la France - et l'Île-de-France en particulier - connaissent une crise du logement dont les perspectives d'avenir sont très incertaines. Le logement manque en région parisienne et Montrouge reste une ville particulièrement dense. L'objectif de la Ville est de mettre en œuvre l'ensemble des mesures, aménagements et conditions nécessaires à la « densité heureuse » : faire de la densité un atout grâce auxquels l'ensemble des services et commodités quotidiennes sont accessibles à pied en moins d'un quart d'heure. Une ville dynamique et attractive dans laquelle viennent s'installer des professionnels de santé, des commerces, etc. Dans le même temps, Montrouge doit pouvoir répondre à l'obligation légale de construire davantage de logements sociaux puisque la Ville est carencée (elle paie une amende annuelle) : Montrouge dispose aujourd'hui de 22% de logements sociaux là où la loi en impose 25%. Pour cela, la Ville se reconstruit sur elle-même et dessine des projets ambitieux alliant logements sociaux, logements intermédiaires logements en accession libres mais aussi espaces verts, services et espaces publics.

- **La mobilité** : 3^e enjeu prioritaire de la Ville, la mobilité a beaucoup évolué à Montrouge grâce au « Plan de mobilité » mis en place à l'été 2023. L'objectif est d'apaiser la circulation grâce à la mise en sens unique des voies, au passage à 30km/h des rues secondaires et à l'autorisation du contre-sens cyclable sur celles-ci. Ce plan de mobilité a fait l'objet de nombreux échanges avec les habitants et, en particulier, avec les membres des comités de quartier. Le stationnement sera

également au centre des réflexions dans les années à venir pour encourager les Montrougiennes et les Montrougiens à garer leurs véhicules en sous-sol afin de libérer de l'espace public et le rendre aux piétons ou aux végétaux. Actuellement les 11 parkings publics souterrains de la ville sont sous la contrainte d'une DSP (Délégation de Service Public) jusqu'en 2026. Lorsque cette DSP prendra fin, la ville pourra proposer de nouvelles tarifications afin de rendre le stationnement en parkings souterrains plus attractifs.

M. le Maire précise que ces 3 enjeux prioritaires complètent les politiques publiques quotidiennes de la Ville et représentent les principaux postes de dépense tels que le scolaire et le périscolaire, la petite enfance, le bien vieillir, la culture, le sport, la santé, la solidarité, etc.

Concernant les projets du quartier :

- Péri-Ginoux-Gautier
- Le jardin de la biodiversité
- Le square Schuman
- La rue Jardin
- Le 16-18 République
- La RD920

Pour plus d'informations sur ces projets : Voir Powerpoint en annexe

Remarques et questions diverses suite à la présentation des différents projets par Monsieur le Maire :

- **Les 47 et 49 avenue de la République seront-ils inclus dans la réfection du square Schuman ?**
Réponse : oui. Ces immeubles seront démolis pour agrandir et végétaliser davantage sur parc. M. le Maire invite tous les membres du Comité de quartier à assister à la réunion publique de présentation du projet qui aura lieu le mercredi 20 mars, 19h, au Beffroi
- **Quand la réfection de la D920 sera faite, est-il prévu de maintenir la contre (allée côté du magasin CARREFOUR ?**
Réponse : oui mais les voitures ne pourront plus accéder au magasin MONCEAU Fleurs.
- **Qu'en est-il du projet de réaménagement autour de l'Aquapol ?**
Réponse : Pour rappel cet aménagement est de la compétence de VSGP (Vallée Sud Grand Paris). 4 millions d'euros ont été investis, principalement pour des réfections de tuyauterie diverses. Quant aux alentours, la ville a mené une consultation à l'échelle du quartier dont il est ressorti une volonté d'ouverture de l'espace ainsi que la volonté de garder un côté ludique et sportif à cet espace. Le parking souterrain pose des problèmes et rend la réalisation des projets compliqués. Le comité de quartier sera mobilisé pour réfléchir à ce projet.

- **Ne serait-il pas plus judicieux de réaliser un projet de qualité mais peut-être moins ambitieux autour de l'Aquapol ?** Réponse : c'est ce qui est prévu.
- **Qu'est-il prévu sur la base vie de l'école à l'arrière de l'école Rabelais (rue Delerue à la place de l'ancien pavillon de la Police municipale) quand le chantier sera terminé ?**
Réponse : la construction d'un immeuble de logements sociaux ou intermédiaires.
- **Y aura-t-il des interconnexions entre l'école Rabelais et le centre de loisirs Delerue ?**
Réponse : oui et même une mutualisation des locaux du centre de loisirs avec des associations montrougiennes. De plus, à la fin du chantier, le gymnase Rabelais sera rénové.
- **Quand la place Théophile Gautier sera-t-elle disponible pour que l'association de quartier du Vieux Montrouge puisse enfin organiser un vide-greniers ?**
Réponse : début 2025.
- **Quand est-il prévu que les enfants retournent à la crèche du 11 novembre car sa fermeture pose des problèmes aux familles ?**
Réponse : Le secteur de la petite enfance connaît au niveau national des problèmes de recrutement. La ville compte 15 établissements qui emploient près de 300 personnes. Le regroupement avec d'autres structures prend en compte la sécurité et la qualité de l'accueil. De plus, les locaux de cette crèche accueille les seniors durant les travaux des locaux de la place Jules Ferry. A moyen terme, la crèche réinvestira les lieux.
- **Quid de la fac dentaire ?**
Réponse : La fac dentaire déménage et ce sont les futurs professeurs de sport (STAPS) qui vont prendre le relais. Le projet est encore à l'étude avec l'opérateur Grand Paris Aménagement, l'Etat et la Ville de Montrouge. Une consultation des riverains sera menée dès que les résultats des études seront disponibles.
- **Que fait-on contre le stationnement anarchique des voitures dans les couloirs vélos de la D920 ?**
Réponse : la Police municipale intervient régulièrement et nous avons de la vidéo verbalisation. Renseignement pris après la réunion auprès du responsable de la Police municipale, ce sont près de 300 PV qui ont été dressés depuis janvier 2024.
- **Qu'en sera-t-il des problèmes liés à la circulation à Montrouge durant le J.O ?**
Réponse : la ville sera peu impactée durant les J.O.

Monsieur le Maire remercie les membres du comité pour leur implication et redonne la parole à Madame Marie COLAVITA, Présidente du Comité de quartier et à M. Matthieu DEVRIENDT, Vice-président du Comité de quartier.

Rôle et missions du Comité de quartier et présentation de la charte par Madame COLAVITA.

➤ **Les principales missions :**

Le Comité de quartier PROPOSE :

Les habitants sont les premiers experts du quartier.
Mettre en œuvre leurs suggestions, c'est répondre au mieux aux attentes et besoins du quartier.

Le Comité de quartier DONNE SON AVIS :

Lieu d'échange et de co-construction, cette instance permet d'aborder les pré-projets de la Ville avant leur mise en œuvre concrète.

Le Comité de quartier CONTRIBUE :

L'amélioration du cadre de vie n'est pas du seul ressort de la Municipalité.
Les membres du comité de quartier initient des actions qui favorisent la participation citoyenne à la vie du quartier.

➤ **Recueil des avis sur la charte :**

La charte des Comités de quartier a été envoyée à l'ensemble des membres pour qu'ils en prennent connaissance en amont. Les membres ont jusqu'au 15 mars pour faire remonter leurs remarques afin que celle-ci soit modifiée et votée lors du prochain Conseil Municipal, sachant que la Charte est unique à tous les comités de quartier (**charte votée par le Conseil Municipal le 28 mars 2024 , voir pièces jointes**).

Modalités de fonctionnement des réunions du comité de quartier

Définition des modalités de prise de parole, des temps de parole, des modes de décision...

- les membres souhaitent que les dates des futures réunions soient communiquées au moins un mois avant (**Info obtenue après la réunion : la prochaine aura lieu le jeudi 25 avril à 18h30 à l'Hôtel de Ville**).

- concernant les absences, ils ont voté à l'unanimité pour que les membres absents 3 fois sans s'excuser ou 5 fois consécutivement, même en étant excusés, soient remplacés.

Remerciements de Madame Marie COLAVITA et de Monsieur Matthieu DEVRIENDT pour les échanges. Ils mettent ensuite fin à la réunion à 21h20.

Contact :

comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :

<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :

<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>

Plan du quartier en pièce jointe (pour rappel, le comité définira le tracé de la balade urbaine 2024 lors de la prochaine réunion).

**LES PROJETS
À VENIR DANS
VOTRE QUARTIER**

**COMITÉ DE
QUARTIER VIEUX
MONTROUGE**

PERI GINOUX GAUTIER

En cours

Objectifs

- ✓ Redynamiser l'offre commerciale
- ✓ Apaiser et améliorer le cadre de vie
- ✓ Sécuriser les mobilités actives
- ✓ Végétaliser et lutter contre les îlots de chaleur

40

Arbres sur la
place T.
Gautier

180

Arbres en tout

+30%

De mode de
déplacement
doux

1120m

de seuils
commerciaux

❖ **LE CHANTIER** : Octobre 2022 à l'automne 2024

❖ **LIVRAISONS PROCHAINES** :

- De la Promenade et place Théophile Gautier
- Des squares des Oliviers et Bouzerait
- De la rue Bouzerait

❖ **ETAPES À SUIVRE** :

- Rue Gabriel Péri et av. Henri Ginoux jusqu'en avril 2024
- Place Aristide Briand et contre-allée Briand, dès janvier 2024
- Place de Guerchy, dès mai 2024
- Carrefour Péri-Ginoux, dès juin 2024
- Dernières plantations, à l'automne 2024



UN JARDIN DÉDIÉ À LA BIODIVERSITÉ

En 2024

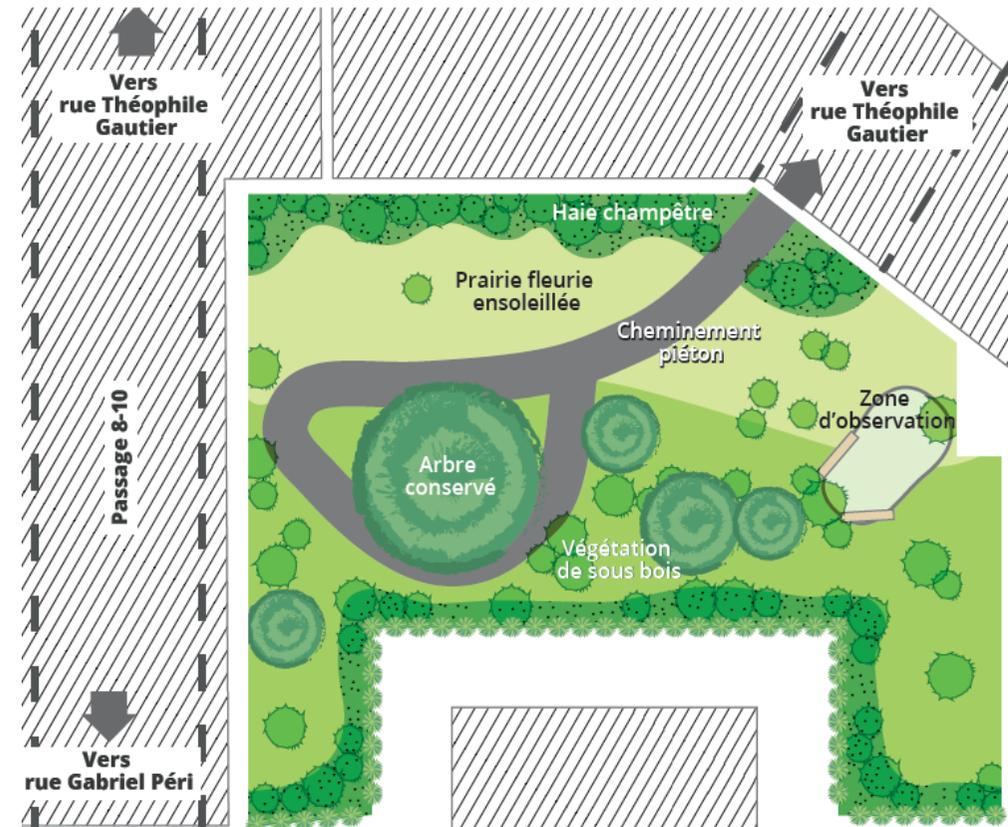
Objectifs

- ✓ Réintroduire la nature en ville
- ✓ Favoriser le développement de de la faune et de la flore
- ✓ Sensibiliser les plus jeunes au respect et aux bienfaits de la nature

- ❖ **380M² DE PROTECTION DU VIVANT** pour favoriser le développement de la faune (oiseaux, insectes, hérissons...) et de la flore
- ❖ **UN JARDIN FERMÉ**, uniquement accessible dans un **CADRE PÉDAGOGIQUE**
- ❖ **UN JARDIN COMPOSÉ** :
 - D'une prairie et de pelouse favorisant la végétation lente
 - D'un sous-bois, renforçant et complétant la biodiversité actuellement présente
 - D'abri pour les animaux : hérissons, oiseaux...
- ❖ **UNE PALETTE VÉGÉTALE ILLUSTRANT LA FLORE INDIGÈNE D'ÎLE-DE-FRANCE** : *Armérie faux plantain, Gaillet dressé, Noisetier commun, Cornouiller sanguin, Mauve musquée, Genêt des teinturiers, Genêt à balais, Chicorée amère, Myosotis des champs, Origan commun, Prunellier.*

380m²

De protection du vivant



LE PARC SCHUMAN

Genèse

- ✓ Inscrire le square Schuman dans la « **trame verte** » initiée depuis 5 ans
- ✓ Finaliser la « **Place parc** » révélant le patrimoine architectural et végétal de la ville

Les ambitions du projet

- ❖ **AGRANDIR** et **VÉGÉTALISER** davantage le square et ses abords
- ❖ Renforcer la **BIODIVERSITÉ** et la place de la **NATURE EN VILLE**
- ❖ Lutter contre les **ÎLOTS DE CHALEUR**
- ❖ Rendre le parc **ACCESSIBLE** à toutes et à tous
- ❖ Offrir de nouveaux **USAGES**
- ❖ **APAISER** les abords du square et favoriser les **MOBILITÉS DOUCES**
- ❖ Mettre en valeur le **PATRIMOINE** architectural et végétal de la Ville

Réunion publique

- Mercredi **20 mars 2024, 19h, au Beffroi**



UNE RUE JARDIN, RUE SADI CARNOT

- ❖ Installation de **bacs plantés en inter-stationnements**
- ❖ Plantations des **pieds d'arbres** sur des linéaires ponctuels sans perturber les cheminements piétons
- ❖ Installation de **bacs chicanes plantés**
- ❖ Mise en place des **permis de végétaliser**



AMÉNAGEMENT DE LA RD920 PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

Entre la Vache Noire et la Porte d'Orléans

- ❖ Réduction du **nombre de voies de circulation** (de 8 à 5),
- ❖ Aménagement de **trottoirs plus larges et arborés**,
- ❖ Création de **pistes cyclables** dans les deux sens,
- ❖ Création de **2 carrefours** (rue Louis Rolland et Rue Estienne d'Orves) pour réduire la vitesse et faciliter la traversée piétonne.

Lancement des études de maîtrise d'œuvre du CD92 au 2^e trimestre 2024

